

# RAPPORT INTÉGRÉ 2021



AVANÇONS *collectif*



**Harmonie  
mutuelle**  
GROUPE **vyv**

# » 1 UN ENVIRONNEMENT COMPLEXE ET MOUVANT

## 1.1. S'ADAPTER À UN CONTEXTE EXTERNE DIFFICILE

Si la crise de la Covid-19 a mis notre système de santé à rude épreuve pendant deux ans, elle a également démontré l'engagement des complémentaires santé, en dépit de difficultés multiples. Outre la persistance de contraintes sanitaires durant toute l'année 2021, nous avons dû faire face à une concurrence renforcée par l'arrivée de « pure players » digitaux et à un durcissement du contexte législatif et réglementaire. Citons entre autres les réformes du 100% santé et de la complémentaire santé solidaire (2019), la résiliation infra-annuelle de la complémentaire santé (2020), la « taxe Covid » (2021 et 2022) et désormais l'entrée en vigueur progressive de la protection sociale complémentaire des agents du service public.

## 1.2. SE RÉORGANISER POUR PORTER DE NOUVELLES AMBITIONS

En mars 2021, nous avons fait évoluer notre organisation managériale et territoriale avec le projet TRANSITION(s) 21 dans le but de devenir une « Entreprise Mutualiste à Mission ». Ce projet d'entreprise nous donne l'opportunité de nous rapprocher des acteurs publics, économiques et associatifs sur les territoires afin de renforcer nos liens de proximité. Ainsi, nous avons créé 12 régions opérationnelles au sein de 3 directions exécutives dont la mission est de conforter leur développement et d'accroître leur rayonnement économique, social et environnemental.

De même, en créant deux nouvelles directions, Harmonie Mutuelle ancre sa volonté de porter de nouvelles ambitions et positionne désormais les enjeux sociétaux au plus haut niveau de son organisation :

- » La Direction « Nouveaux modèles » est chargée de mener à bien notre transformation en Entreprise Mutualiste à Mission, de piloter nos activités d'action, d'ingénierie sociale et de prévention et d'accélérer notre capacité à innover ;
- » La Direction « Santé & Écologie(s) » répond à l'ambition de construire, autour des enjeux de santé et d'environnement, une stratégie en mesure de faire évoluer les modes de vie. Elle doit nous permettre d'aider nos adhérents et nos entreprises clientes à agir collectivement sur les conditions et les milieux de vie.

Pleinement engagé dans la co-construction du Groupe VYV, ce nouveau collectif contribue pleinement au plan stratégique VYV 2025.

## 1.3. AVOIR UN IMPACT POSITIF ET MESURABLE SUR LA SOCIÉTÉ

Après une concertation collective menée avec l'ensemble de ses parties prenantes, Harmonie Mutuelle est devenue, lors de son Assemblée Générale du 6 juillet 2021, une Entreprise Mutualiste à Mission.

Par l'affirmation et l'inscription dans nos statuts d'une raison d'être, nous entendons avoir un impact sociétal positif et mesurable, en agissant, le plus en amont possible, sur les déterminants de santé afin de minimiser leurs conséquences.

**RAISON D'ÊTRE** : Agir sur les facteurs sociaux, environnementaux, et économiques qui améliorent la santé des personnes autant que celle de la société en mobilisant la force des collectifs.



Pour y parvenir, Harmonie Mutuelle a défini quatre objectifs sociaux et environnementaux :

- Construire collectivement des solutions d'assurance, de services et d'accompagnement ayant un impact positif sur la santé des personnes et de la société;
- Améliorer avec les entreprises et les salariés les conditions de travail et de vie, et soutenir les actions de préservation de leur santé et de l'environnement ;
- Favoriser l'entraide, le développement de liens sociaux et de réseaux de solidarité au cœur des territoires ;
- Faire vivre l'engagement mutualiste et son modèle d'entreprise à impacts positifs.

#### 1.4. ENRICHIR LA RELATION CLIENT AU SERVICE DE LA QUALITÉ

Dans un secteur de l'assurance en pleine mutation, l'accélération digitale et l'évolution des modes de travail sont au cœur de la transformation d'Harmonie Mutuelle. La société évolue, les attentes de nos adhérents et des entreprises clientes et les aspirations des salariés.

Le digital progresse fortement dans notre Groupe, avec plus de la moitié des adhérents dotés d'un espace personnel, 40% d'utilisateurs actifs, et près de 800 000 qui utilisent une carte de tiers payant dématérialisée. Des avancées saluées par nos clients puisque notre site web et notre application mobile obtiennent respectivement un taux de satisfaction de 90 et 93%.

En accentuant notre transformation digitale, nous entendons renforcer notre offre de parcours de multiprotection, évoluer vers une mise en gestion plus rapide et automatisée et accroître notre capacité d'analyse et d'exploitation des données. Ainsi, Nexus, notre plateforme de gestion de la relation client et de données lancée en 2021, sert une relation client omnicanale et en temps réel, grâce à un partage des données par toutes nos parties prenantes permettant d'améliorer la connaissance client. Nexus conforte ainsi notre capacité à être plus agiles pour nous adapter aux nouveaux besoins de nos clients et aux évolutions réglementaires.

#### 1.5. MULTIPROTÉGER NOS ADHÉRENTS ET NOS ENTREPRISES CLIENTES

Nous avons revu nos offres pour proposer à nos adhérents et à nos entreprises clientes des solutions mieux adaptées à leurs besoins.

Ainsi, pour améliorer, en lien avec les entreprises et leurs salariés, les conditions de travail et de vie et soutenir les actions de préservation de leur santé et de l'environnement, nous avons lancé en juin dernier Harmonie Potentiel Humain™. Ce diagnostic scientifique, complet et concret vise à prévenir l'épuisement en agissant sur les plans individuel et collectif. Une offre inédite en France.

Par ailleurs, avec le Groupe VYV, nous avons renforcé notre gamme de produits d'assurance IARD (Incendies, Accidents et Risques Divers) en lançant début 2022 une offre destinée aux entrepreneurs. La multirisque professionnelle MR PRO VYV leur offre une protection globale de leur activité et de leurs biens professionnels accrue par des options telles que la protection juridique ou la responsabilité civile. La gamme IARD sera complétée par d'autres produits répondant aux attentes de nos adhérents et des entreprises clientes.

## ➤ 2 UNE ENTREPRISE SOLIDE ET DURABLE MALGRÉ LA CRISE

### 2.1. POURSUIVRE SUR LA LANCÉE D'UNE DYNAMIQUE COMMERCIALE SOUTENUE

Harmonie Mutuelle compte près de 5 millions de bénéficiaires dont plus de 280 000 en complémentaire santé solidaire. Grâce à l'augmentation du nombre d'entreprises qui nous font confiance – Plus de 69 000 vs 65 000 en 2020 –, nous poursuivons notre développement en multiprotection :

- La production commerciale en santé s'élève à près de 268 M€ dont 157 M€ en assurance individuelle, soit +11% vs 2020 ;
- Les résultats en épargne retraite sont encourageants en particulier au regard de la très bonne dynamique sur le marché des entrepreneurs et des particuliers sur 2021, avec +40% vs 2020;
- Les résultats en prévoyance (29 M€\* bruts TTC) sont en-deçà de nos objectifs fixés mais les efforts d'urbanisation avec Chorum et Mutex nous permettront de les accroître dans les années à venir ;

Le chiffre d'affaires d'Harmonie Mutuelle s'élève à 2 793 M€ HT brut de réassurance, en progression de 11 M€ par rapport à 2020. Un bon résultat compte tenu de l'entrée en vigueur de la complémentaire santé solidaire (CSS), qui a entraîné une perte de chiffre d'affaires cumulée de 146 M€ en 2 ans (-44 M€ en 2021 et -102 M€ en 2020).

### 2.2. S'ENGAGER À REDISTRIBUER

Notre résultat d'exploitation est affecté par les répercussions de la pandémie, l'élargissement du 100% santé et l'évolution des comportements de nos adhérents.

Après le recul de la consommation de soins en 2020, nous avons fait face à un phénomène de rattrapage en 2021 au moment même où l'élargissement du 100% santé entraînait une augmentation de l'accès aux soins sur les postes audiologie et surtout dentaires dans une proportion plus importante qu'attendu.

Face aux impacts psychologiques de la crise sanitaire, nous avons choisi de soutenir nos adhérents en renforçant la prise en charge de la santé mentale. Une mesure qui a bénéficié à plus de 24 000 adhérents avec un coût de près de 4M€ pour 2021.

Fidèles à nos principes mutualistes, nous avons réaffirmé notre modèle économique centré sur la redistribution vers nos adhérents, en affichant un taux de 84,83% parmi les plus hauts du marché comme les années précédentes. Cependant, 2022 doit marquer le retour d'un taux entre 80 et 81% pour assurer la soutenabilité économique et garantir cette capacité de redistribution dans la durée.

Dans un environnement sanitaire, réglementaire et concurrentiel complexe et alors que nous avons enregistré une hausse d'activité, nous avons su maîtriser nos frais de gestion en 2021, en baisse de 5,6 M€ par rapport à 2020 et de plus de 9 M€ par rapport à 2019.

À l'origine de ces économies significatives, la dématérialisation de 95% de nos flux de gestion santé et prévoyance, qui nous ont simultanément permis de réduire nos délais de gestion.

Le taux de frais de gestion en santé est ainsi en baisse à 17,52% contre 17,89% en 2020.

## 2.3. CAPITALISER SUR NOTRE SOLIDITE FINANCIERE POUR PREPARER L'AVENIR

En poursuivant notre démarche de croissance externe et notre développement dans la multiprotection, nous proposons à nos adhérents des solutions de prévoyance, d'assurance vie, d'épargne-retraite ainsi que des services, notamment en prévention. Ces activités génèrent des revenus d'intermédiation de 53 M€, en hausse de 20% par rapport à 2020.

Malgré la dégradation du ratio de solvabilité 2 (266% en 2021 contre 301% en 2020), notre mutuelle dispose d'une assise financière forte lui permettant d'envisager l'avenir avec confiance.

## » 3 UN ACTEUR ENGAGÉ ET RESPONSABLE

Depuis la création de notre entité commune et unique Harmonie Mutuelle, en 2013, nous avons mis en place une démarche RSE. Construite à partir d'un diagnostic basé sur les 7 questions centrales de l'ISO 26 000, elle s'appuie sur 4 piliers : épanouissement et diversité, santé et bien-être, dialogue et innovation, santé et environnement.

En devenant la première Entreprise Mutualiste à Mission, nous réaffirmons notre engagement en faveur du développement durable.

### 3.1. METTRE EN PERSPECTIVES NOS INDICATEURS SOCIAUX

#### NOS EFFECTIFS

Les CDI restent globalement stables entre 2020 et 2021 (4 950 salariés vs 4 978) alors que le taux de salariés en CDD enregistre une baisse notable de 3,3 points. Le nombre d'alternants augmente, quant à lui, de 36,1%.

#### L'ATTRACTIVITÉ, LA GESTION DES COMPÉTENCES ET DES TALENTS

Harmonie Mutuelle valorise sa marque employeur pour attirer davantage les talents. Pour ce faire, nous participons à de nombreux forums ou e-forums emploi ; renforçons notre présence sur les réseaux sociaux et les jobboards et développons nos relations avec les écoles.

L'employabilité de nos collaborateurs continue à progresser en 2021, fruit de notre politique de développement des compétences et de promotion des carrières.

Le taux de formation augmente ou se maintient à des niveaux élevés (+ de 90% des salariés) alors que le nombre d'heures de formation enregistre une forte hausse (+20,3%).

Au global, le nombre de passages au statut cadre augmente entre 2020 et 2021 (+24%).

#### LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Le nombre et la part des collaborateurs en télétravail sont en hausse de 167% en 2021. Cette évolution s'explique notamment par la volonté croissante des salariés d'accéder au télétravail. Cela traduit également la volonté d'Harmonie Mutuelle de promouvoir et de développer les nouveaux modes de travail visant à favoriser l'équilibre vie personnelle / vie professionnelle.

#### LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Le taux d'emploi de personnes en situation de handicap progresse fortement entre 2020 et 2021 passant de 5,23% à 6,97%, sous l'effet de différents leviers : nos actions de recrutement et le maintien dans l'emploi de nos salariés en situation de handicap à travers l'accompagnement à la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

En termes d'égalité professionnelle, Harmonie Mutuelle obtient cette année un indice d'égalité femmes / hommes de 98%, et comptabilise 52% de femmes parmi les cadres. Pour mémoire, un accord relatif à l'égalité professionnelle a été signé en 2015.

#### LES MESURES EN FAVEUR DE LA RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE

Pour réduire l'empreinte environnementale des trajets domicile-travail, les salariés Harmonie Mutuelle bénéficient d'une enveloppe annuelle de 200€ pour entretenir leur vélo dans le cadre d'un forfait "mobilités durables".

### 3.2. PILOTER NOS INDICATEURS SOCIAUX

#### LA GOUVERNANCE RESPONSABLE

Nous mesurons la représentativité des administrateurs selon plusieurs critères : en CSP, en âge, en termes d'expertise sectorielle, d'origine géographique, de formation, d'équilibre hommes / femmes. Nous évaluons également leur assiduité au travers du taux de participation aux instances.

Plaçant la démocratie au cœur de nos modes de fonctionnement, nous avons identifié un risque de faible représentativité des instances dirigeantes et prêtons une grande attention à la diversité des profils des élus au sein de nos entités.

Nous enregistrons pour 2021 les évolutions suivantes :

- » La part des femmes au sein de l'Assemblée générale des délégués élus est stable (44% vs 45% en 2020) ;
- » L'âge moyen des membres du Conseil d'administration est en légère augmentation (58 ans contre 57 ans en 2020) ;
- » Le taux de participation aux instances de gouvernance est constant (91,13% contre 90,9% en 2020).

Pour assurer une diversité des candidats aux fonctions électives, les appels à candidature sont systématiquement publiés dans le magazine Essentiel Santé Magazine (ESM).

## **L'ÉTHIQUE DES AFFAIRES**

Le Code de conduite anticorruption dont nous nous sommes dotés liste les comportements à adopter concernant les cadeaux et les invitations, les relations avec les tiers et les conflits d'intérêt.

Par ailleurs, nous avons mis en place différentes procédures intégrant les obligations réglementaires liées à la fois à la protection de la clientèle, telles que le devoir de conseil et le traitement des réclamations, et à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Conformément au plan de conformité 2021, plusieurs contrôles ont eu lieu durant l'année. Concernant la protection de la clientèle, des contrôles ont, par exemple, été réalisés sur le respect du devoir de conseil et les pratiques commerciales de vente à distance.

Ces dispositifs ont permis le déploiement des modules de formation sur l'ensemble de ces sujets d'éthique des affaires. La part des collaborateurs formés ou sensibilisés s'élève à 92,3% pour 2021.

## **LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)**

La protection des données de nos adhérents est essentielle pour nous. Les certifications ISO 27001 et « Hébergeur de données de santé » sur le périmètre de notre Datacenter, délivrées par l'Afnor en novembre 2021, attestent de notre mobilisation pour garantir la sécurité de nos sites physiques, de notre système d'information et des données de santé que nous administrons.

Nous avons mené de nombreuses campagnes de sensibilisation à destination de nos collaborateurs portant sur la cybersécurité et la protection des données personnelles, touchant 88,13% d'entre eux contre 24,9% en 2020.

## **LA QUALITÉ DES RELATIONS ADHÉRENTS, ENTREPRISES CLIENTES, PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET SOCIÉTAIRES**

Afin d'assurer la protection des consommateurs, Harmonie Mutuelle applique le principe de non-discrimination prévu par le Code de la mutualité sur l'accès à ses offres et services et s'interdit notamment toute sélection médicale de ses adhérents. Les principes de l'Union nationale des organismes complémentaires d'assurance maladie (UNOCAM) sur la lisibilité des contrats sont également appliqués.

En parallèle, des dispositifs plus spécifiques visant à protéger la clientèle sont en place dont une procédure cadre d'usage des médias sociaux à des fins commerciales ; une procédure cadre de traitement des réclamations et un comité dédié à la lutte contre la déshérence.

Ces mesures s'accompagnent d'actions de formation de nos collaborateurs impliqués dans le développement et la distribution des offres de produits et services.

Nous mesurons la qualité des relations entretenues avec nos publics par des indicateurs dédiés portant sur l'accessibilité de l'aide de l'action sociale, le nombre de programmes de prévention ainsi que, depuis 2021, sur le caractère responsable de notre offre.

Les actions menées en 2021 ont permis de :

- Maintenir la stabilité du ratio « Nombre de saisines en médiation sur le total des réclamations au cours de l'année » à 0,04% et le taux de satisfaction adhérents finaux à 89% ;
- Préserver la qualité de service : après un début d'année 2021 perturbé par la crise sanitaire qui a impacté nos flux de santé et nos délais, la qualité de service a été maîtrisée dès mars sur la totalité des activités (prestations santé, prévoyance, administratif particuliers et entreprises) ;
- Maintenir le recours à l'action sociale avec une hausse de 6% du nombre de soins financés et de 5% du montant des fonds sociaux alloués ; 18 742 adhérents ont sollicité l'action sociale (écoute, conseil, orientation et aide financière) dont 5 641 adhérents ont bénéficié de l'aide financière en 2021

Nous pouvons ainsi nous féliciter d'avoir maintenu, malgré les difficultés, une bonne qualité de relation avec nos adhérents et clients, qui ressort de toutes nos enquêtes.

## **➤ 4 UN ACTEUR DE LA FINANCE DURABLE**

Harmonie Mutuelle dispose de 2 603 M€ d'actifs financiers répartis en 4 grandes catégories :

- Les actifs de rendement cotés sous gestion ISR pour un montant de : 1 500 M€ dont 210 M€ au service de l'emploi (Fonds Harmonie Mutuelle Emplois France)
- Des participations stratégiques pour un montant de : 677 M€ dont un montant dédié à la santé-innovation de 55M€
- Des actifs fonciers pour un montant de 317 M€
- Autres actifs 109 M€

### **4.1 RENFORCER NOTRE ROLE D'INVESTISSEUR RESPONSABLE**

Harmonie Mutuelle s'est engagée depuis 2014 sur la voie d'une politique d'investissement socialement responsable (ISR) visant à intégrer les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans ses choix de gestion d'actifs. Nous en avons fait la pierre angulaire de notre performance financière à moyen et long terme.

Nous renforçons cette démarche année après année, afin de conjuguer performance financière et approche responsable. 100% de nos actifs de rendement cotés sont désormais labellisés ISR.

Notre politique d'investissement responsable sert à cibler et/ou à renforcer l'alignement de nos investissements avec notre mission. Nous avons investi dans des activités de soins ou de services mutualistes (cliniques, maisons de retraite, ambulances, etc.). Nous orientons également nos placements vers des investissements à impact (santé, innovation et emploi).

En 2021, 98,8% de notre portefeuille de placements mobiliers fait ainsi l'objet d'une analyse selon les critères ESG. Consciente de sa responsabilité d'investisseur institutionnel ayant 1.5 milliard d'euros d'actifs de rendement sous gestion, Harmonie Mutuelle entend aller plus loin dans ses engagements. Ainsi, la mutuelle fait de sa politique financière un levier du développement de l'intérêt général et de lutte contre le changement climatique. Elle a rejoint l'initiative Finance for Biodiversity Pledge pour prendre davantage en compte la biodiversité dans ses décisions d'investissement au-delà des exclusions mises en place depuis le 1er janvier 2022 concernant l'huile de palme et les pesticides.

## 4.2 INVESTIR AU BENEFICE DE NOS ADHERENTS ET DE LA SANTE EN GENERAL

Harmonie Mutuelle entend accélérer le développement d'une couverture intégrale pour ses adhérents et ses entreprises clientes en déployant une approche associant complémentaire santé, prévoyance, épargne-retraite, etc. Elle est ainsi, par exemple, l'actionnaire majoritaire de la société Mutex, créée en 2011 pour gérer et développer des activités de prévoyance mutualiste.

Pour favoriser l'accès de chacun à des soins de qualité à des coûts maîtrisés, nous investissons dans des activités de soins ou de services mutualistes (VYV 3).

Par ailleurs, nos investissements dans l'innovation santé visent à améliorer l'efficacité des soins et l'autonomie du patient :

- Nous réalisons des investissements au travers d'une structure codétenue avec le Groupe VYV, dotée d'une enveloppe d'investissement de 55 M€ ;
- Nous accompagnons, dans ce cadre, les équipes du fonds Patient Autonome lancé par Bpifrance pour identifier, expérimenter et cofinancer les start-ups françaises prometteuses en santé connectée. Nous sommes engagés à hauteur de 10 M€.

### Exemple de start-up : NaoX Technologies

Fondée en 2018, l'entreprise NaoX Technologies a conçu un électroencéphalogramme miniaturisé dans une paire d'écouteurs afin de rendre cet examen complexe accessible au plus grand nombre. Une innovation prometteuse qui devrait permettre d'améliorer le suivi et le diagnostic des troubles neurologiques, en particulier l'épilepsie.

Cette innovation est très prometteuse en termes de bénéfice pour le patient.

## 4.3 AGIR AU SERVICE DE L'EMPLOI ET DES TERRITOIRES

Nous avons orienté une part importante de nos investissements vers l'économie réelle, en lançant le fonds Harmonie Mutuelle Emplois France en 2020, doté d'une enveloppe initiale d'investissement de 200 millions d'euros pour accompagner les entreprises françaises cotées et non cotées (TPE, PME et ETI) dans la création et la sauvegarde des emplois en régions.

Cet objectif est parfaitement aligné à la fois avec notre raison d'être et notre cœur de métier, qui est le bien-être et la santé. En effet, l'accès au travail favorise une meilleure santé et / ou un meilleur accès aux soins.

En plus d'avoir obtenu les labels ISR et Relance, ce fonds a été récompensé par le « Prix de la Meilleure Initiative ou Pratique toutes catégories confondues sur les 5 dernières années » par les Couronnes Agefi 2021.

Au total à travers le fonds Harmonie Mutuelle Emplois France, nous avons réalisé plusieurs avancées significatives en 2021 :

- Plus de 300 entreprises financées dont 72% de TPE et de PME contre 200 en 2020 dont plus 61% de TPE et de PME);
- + 2,8% de taux d'évolution des emplois en 2020 (contre 0.9 % en 2020 selon l'INSEE) \* ;
- Plus de 51% ont leurs sièges sociaux (hors Île-de-France) \*
- 84% des effectifs totaux sont des emplois permanents\*
- 40% de femmes\* ;
- 4% de taux d'absentéisme sur un an en moyenne comparé à 5% selon la moyenne INSEE pour 2020.

\*Données 2020

## 4.4. RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DE NOTRE PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS

Consciente du rôle que doivent jouer les investisseurs dans la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité et soucieuse de contribuer à l'objectif de l'Accord de Paris pour le Climat de 2015 visant à maintenir la hausse des températures bien en dessous de 2°C, Harmonie Mutuelle réitère son engagement en faveur de la transition énergétique et écologique.

Nous souhaitons accompagner la transition des secteurs les plus émetteurs de CO2 en cohérence avec la stratégie climat du Groupe VYV. Après une analyse globale des enjeux, régulièrement mise à jour, la stratégie déployée cible en particulier 3 secteurs : le charbon, les hydrocarbures et les constructeurs automobiles. Ces secteurs ont été sélectionnés car perçus comme les plus carbo-intensifs. Il est urgent d'accompagner leur transition sur la base d'indicateurs extra-financiers pertinents qui permettent d'établir des chiffres. Nous élargirons notre démarche aux autres secteurs au fur et à mesure que les indicateurs extra-financiers le rendront possibles.

Nous continuerons à concentrer nos efforts de financement sur des « solutions vertes » définies par la classification des activités économiques ayant un impact favorable sur l'environnement établie par la taxonomie européenne.

Enfin, nous voulons développer notre stratégie sur la biodiversité, en nous engageant sur un reporting dédié des impacts de notre portefeuille sur le capital naturel.

Ces deux stratégies développées à l'horizon 2030 s'inscrivent dans le respect des exigences précisées dans les nouvelles réglementations européennes, telles que Sustainable Finance Disclosure (SFDR), et française, à l'instar de l'article 29 de la Loi Énergie Climat. Des dispositions qui ont aussi pour but d'apporter davantage de transparence sur le pilotage et le reporting sur ces aspects.

La mise en œuvre de la stratégie climat du portefeuille d'Harmonie Mutuelle à l'horizon 2030 repose sur trois axes principaux et sur des objectifs globaux et sectoriels suivis annuellement :

- 1 | Cesser de financer des activités trop délétères à la transition
- 2 | Accompagner la transition
- 3 | Financer des solutions vertes au sens de la taxonomie Européenne



## » 5 CONCLUSION ET PERSPECTIVES

En 2021, Harmonie Mutuelle est l'un des acteurs qui a le plus redistribué à ses adhérents. Cette redistribution a été rendue possible grâce à notre modèle mutualiste, plaçant l'adhérent et les entreprises clientes au centre de nos préoccupations, allié à l'efficacité de notre gestion économique. Nous affichons ainsi une maîtrise de nos frais de gestion, en baisse à 17,52% en 2021.

Selon l'enquête réalisée par le magazine Capital, Harmonie Mutuelle a été désignée « mutuelle la mieux gérée ». Une distinction qui reconnaît notre modèle mutualiste visant à redistribuer le plus possible vers nos adhérents et la société tout entière.

Comme prévu, le projet d'entreprise d'Harmonie Mutuelle s'est concrétisé fin 2021 dans une nouvelle stratégie opérationnelle 2022-2026 nommée Impact(s) 26 dont les ambitions sont les suivantes :

- ▶ Une mutuelle responsable : devenir exemplaire sur le plan écologique en réduisant notre empreinte carbone et en incitant nos adhérents / entreprises clientes à agir dans ce sens. Dans ce cadre, une stratégie climat visant à réduire de 30% notre empreinte carbone par personne protégée sera votée en Assemblée Générale courant 2022.
- ▶ Une mutuelle performante : accélérer le développement via une approche couplée santé/prévoyance, la multiprotection du portefeuille, le développement de nouveaux produits et services ainsi que l'ouverture à de nouveaux partenariats.
- ▶ Une mutuelle humaine : favoriser la responsabilité, l'autonomie, l'attention et la prise d'initiative au plus près du terrain, en faisant évoluer nos modes de travail et notre performance sociale.

Nos principes de pilotage économiques jusqu'en 2026 sont de garantir un taux de redistribution entre 80 et 81%, des frais de gestion qui doivent baisser de plus de 2 points et enfin un ratio combiné inférieur ou égal à 100%.

Enfin, Harmonie Mutuelle continuera à contribuer au développement du Groupe, dans le cadre du plan stratégique VYV 2025 en matière de développement, de gestion et de pilotage du risque. Plus que jamais, l'avenir d'Harmonie Mutuelle est lié à celui du Groupe.

## À PROPOS D'HARMONIE MUTUELLE

Pour répondre aux nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Harmonie Mutuelle, membre fondateur du Groupe VYV, propose et invente des solutions de solidarité qui donnent à chacun les moyens d'être acteur de sa santé et de la société. Une société qu'Harmonie Mutuelle veut plus inclusive, plus équitable et plus solidaire.

Acteur majeur du mutualisme en France, Harmonie Mutuelle s'engage aux côtés de plus de 69 000 entreprises et des 143 000 entrepreneurs qui veulent agir dans l'intérêt collectif et les accompagne dans la protection et le développement de leur capital humain. Nos offres assurantielles (en santé, prévoyance, épargne-retraite...) sont amplifiées par la création de lien social et la mise en relation avec des pairs, des experts et des partenaires.

Acteur du temps-long et des transformations sociales et écologiques, Harmonie Mutuelle compte près de 5 millions de bénéficiaires et s'attache à gérer un système de redistribution financière (sous forme de prestations santé et de placements alimentant l'économie réelle notamment) et à réaliser des investissements (fonds d'amorçage, fonds capital développement) pour mettre en place des solutions digitales et technologiques santé.

L'engagement de notre collectif de 7 000 salariés et élus, la pertinence de notre modèle et la puissance du Groupe VYV sont autant de forces sur lesquelles nous nous appuyons au quotidien au cœur des territoires et des réseaux locaux, aux côtés des professionnels de santé et des partenaires économiques et sociaux.

**HARMONIE MUTUELLE - AVANÇONS** *collectif*



### Harmonie Mutuelle

Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro SIREN 538 518 473, numéro LEI 969500JLUSZH89G4TD57

143, rue Blomet - 75015 Paris • Tél. : 01 42 68 75 32

[harmonie-mutuelle.fr](http://harmonie-mutuelle.fr)

